



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 23 JUIN 2016 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Jeudi 23 Juin 2016, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 16 Juin 2016, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Guy BRICOUT, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental du Nord.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (28) : M. BRICOUT Guy, Maire ; M. WARWICK Serge, Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Adjoint au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BRICOUT Frédéric, Mme RICHOMME Liliane, M. RIQUET Alain, Mme PRUVOT Brigitte, Conseillers Municipaux Délégués, Mme GODIN Maryline, M. BAJODEK Alban, Mme DAUCHET Martine, M. LORAND Arnaud, M. HUROT Jean-François, Mme DENIZON Violenne, M. STOCLET Francis, Mme SORRIAUX Charlotte, M. BALEDENT Matthieu, Mme PLUCHART Claudine, M. HISBERGUE Antoine, Mme ETHUIN Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration (5) :

M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. BRICOUT Guy
M. DECALION Ismaël : procuration à M. HUROT Jean-François
Mme VERIN Véronique : procuration à M. LORAND Arnaud
M. DANJOU Jean : procuration à Mme ETHUIN Mélanie

Membres absents (0)

Est désignée secrétaire de séance : Mme SORRIAUX Charlotte.

1. TARIF DES DROITS ET REDEVANCES

- Enlèvement d'encombrants (1 mètre cube facturé au minimum) : 143 euros
- Forfait pour ramassage de déjections canines : 50 euros
- Forfait pour réfection de 1m² de pelouse : 45 euros/m²

Tarif applicable à compter du 1^{er} Juillet 2016.

ADOpte A L'UNANIMITE.

2. TARIFS POMPES FUNÈBRES

CONVOI	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
transport de corps	55,00 €	Forfait de 280 € sur un rayon de 50 km +1€10 du km	10
transport de corps le dimanche	55,00 €		10
le kilomètre	1,10 €		10
service 4 porteurs (à l'heure)	120,00 €		20
corbillard	220,00 €		10
tentures chambres	120,00 €		20
mise en bière	55,00 €		20
attente (l'heure) par agent	30,00 €		20

CERCUEILS	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
Cercueil enfant de 0 à 1 an	155 €		20
Cercueil enfant de 0 à 10 ans	335 €		20
Cercueil de type crémation Modèle luxe Épaisseur minimum 27 mm	640 €		20
Cercueil de type crémation Modèle super luxe Épaisseur minimum 22 mm massif	885 €		20
Cercueil de type parisien Chêne Épaisseur minimum 27 mm	500 €		20
Cercueil de type lyonnais Chêne Épaisseur minimum 27 mm	500 €		20
Cercueil de type tombeau (ou demi tombeau) Plaqué chêne Épaisseur minimum 27 mm	885 €		20
Cercueil de type tombeau (ou demi tombeau) Chêne Épaisseur minimum 27 mm	885 €		20
Cercueil de type à cadre Chêne massif Épaisseur minimum 22 mm	1 220 €		20

Cercueil de type tombeau 2 tons chêne massif Épaisseur minimum 22 mm	1 480 €		20
Cercueil de type tombeau (ou demi tombeau) Bois exotique Épaisseur minimum 27 mm	1 685 €		20
Cercueil de type tombeau Frêne massif Épaisseur minimum 22 mm	1 685 €		20
Cercueils de type tombeau (ou demi tombeau) Chêne massif luxe Épaisseur minimum 22 mm	1 685 €		20
Cercueil de type tombeau (ou demi tombeau) Chêne Épaisseur minimum 34 mm	2 155 €		20
Cercueil hors mesure chêne	1 685 €		20
Cercueil de type américain	1 685 €		20

les cercueils sont équipés de 4 poignées, d'une garniture étanche, et les caches vis

CAPITONNAGE	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
Capitonnage coton Modèle simple	40 €		20
Capitonnage coton Modèle luxe	80 €		20
Capitonnage coton Modèle luxe	80 €		20
Capitonnage satin Uni modèle luxe	80 €		20
Capitonnage satin Bicolore modèle super luxe	140 €		20
Capitonnage modèle super luxe	200 €		20
Capitonnage coton Modèle Enfant	0 €		20

URNES	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
Urne funéraire Enfants	0 €		20

Urne funéraire En métal	50 €		20
Urne funéraire En résine	110 €		20
Urne funéraire En porcelaine	110 €		20
Urne funéraire En bois	110 €		20
Urne funéraire En marbre	150 €		20
sac pour urne	inclus		20
boîte à urne	inclus		20

ACCESSOIRES DIVERS	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
Boîte à ossements	75 €		20
Housse d'exhumation	100 €		20
Housse de transport de corps	42 €		20
Bacs en plastique	27 €		20
Croix	inclus		20
Flambeau	inclus		20
Croix pour crémation	inclus		20
Flambeau pour crémation	inclus		20

AUTRES	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
Démarches administratives et presse	120,00 €		20
Hommage – personnalisation	30,00 €		20

CENTRE FUNERAIRE	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
chambre funéraire 3 jours	280,00 €	300,00 €	non soumis
jour supplémentaire	90,00 €		non soumis
laboratoire	45,00 €		non soumis
prise en charge du corps	60,00 €		20
prise en charge du corps – attente (l'heure)	15,00 €		20
plaque identité or ou cuivre gravée	40,00 €		20

SOINS	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
soins de conservation semaine	230,00 €	250,00 €	20
soins de conservation dimanche et jours fériés	340,00 €		20

CÉRÉMONIE	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
cérémonie religieuse	170,00 €		Non soumis

TAXES	TARIFS EN VIGUEUR EN EUROS TTC	PROPOSITION EN EUROS TTC	TVA
taxe d'inhumation	150,00 €		Non soumis
taxe d'exhumation	140,00 €		
vacation de police	20,00 €		

Tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2016.

ADOpte A L'UNANIMITE.

3. PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) – EXTENSION DU SIDEN-SIAN AUX COMMUNES DE MORBECQUE ET STEENBECQUE

ADOpte A L'UNANIMITE.

4. MODALITÉS DE RÉPARTITION DU PRODUIT PERÇU A L'OCCASION DE L'OCTROI DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES

2/3 du capital versé au profit de la commune, 1/3 au profit du budget du CCAS.

Les concessions perpétuelles ayant été supprimées, le tarif de reprise sera basé sur la durée la plus importante (50 ans).

ADOpte A L'UNANIMITE.

5. NOUVEAU CIMETIÈRE - RÉTROCESSION DE DEUX CONCESSIONS FUNÉRAIRES

➤ Monsieur et Madame Jean-Yves TRIOUX-RAMU, domiciliés 51 rue de Fourmies – 14 résidence Entre Deux Villes à Caudry, : rétrocession, à la Ville, d'une concession perpétuelle n°4555 – Pourtour X n° 24 située au nouveau cimetière ;

➤ Monsieur Jean-Claude CALAIS, domicilié 3 boulevard Jean Jaurès, appartement 8 à Caudry, : rétrocession d'une concession cinquantenaire n° 4964 – Carré V n° 221 - située au nouveau cimetière ;

moyennant la somme de 191,66 euros chacune, à la charge de la Ville de Caudry.

ADOpte A L'UNANIMITE.

6. RECENSEMENT DE LA POPULATION – CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR D'ENQUÊTE

Coordonnateur d'enquête : Mme Estelle PAMART.

Correspondante du R.I.L (répertoire d'immeubles localisés) : Mme Myriam DENOYELLE.

Correspondant adjoint du R.I.L. : M. Jean-Marcel DESREUMAUX,
agents tous trois titulaires de la Ville de Caudry.

Création de 3 emplois d'agents recenseurs : de mi-janvier à fin février 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE.

7. FIXATION DES TARIFS DES FRAIS ANNEXES DES POMPES FUNÈBRES

Tarifs constituant un acompte :

- Église, messe : 170 € TTC
- insertion journal : 250 € TTC
- soin conservation : 240 € TTC
- ouverture caveau : 400 € TTC
- fleurs et plaques : 200 € TTC
- frais liés à la crémation : 400 € TTC

ADOpte A L'UNANIMITE.

8. MARCHÉ D'ACHEMINEMENT DE FOURNITURE DE GAZ ET DE SERVICES ASSOCIÉS – AUTORISATION DE SIGNATURE

Marché d'acheminement de fourniture de gaz et de services associés attribué à l'entreprise EDF.

ADOpte A L'UNANIMITE.

9. MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU POLE CULTUREL ET DE 5 BÂTIMENTS SPORTIFS – AUTORISATION DE SIGNATURE

Signature de ce marché avec les entreprises BONIFACE (lot n°1 et 4), SOBATAL (lot n°2), DEGRAEF (lot n°3), DOUAY COLLINSE (lot n°5), EIN (lot n°6) et THYSSENKRUPP (lot n°7).

ADOpte A L'UNANIMITE.

10. SUPPRESSION – RÉGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT PAR LA POLICE MUNICIPALE DE PRODUITS DIVERS

ADOpte A L'UNANIMITE.

11. MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 04 SEPTEMBRE 2013 PORTANT DEFINITION DES EMPLOIS TERRITORIAUX DONNANT LIEU A ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION DE LOGEMENT DE FONCTION

Deux types de concession de logement de fonction : celle par nécessité absolue de service et celle d'occupation précaire avec astreinte.

Nouvelle liste des emplois donnant lieu à attribution d'un logement de fonction :

Localisation	Emplois	Type de concession
Centre Socio-Culturel – 24, rue de la République	Agent d'entretien	Occupation précaire avec astreinte
Palais des Sports – 2, Bd Dunant	Concierge	Nécessité absolue de service
Stade Louis Sandras – 235, rue H.Barbusse	Concierge	Nécessité absolue de service
Pompes Funèbres – 67, rue A.Briand	Concierge	Nécessité absolue de service
Ateliers Municipaux – 2Bis, rue de Denain	Concierge	Nécessité absolue de service

ADOpte A L'UNANIMITE.

12. SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CONTRACTUALISÉ POUR LA PÉRIODE 2014-2017

Signature d'un avenant pour validation de l'action nouvelle « ludothèque » portée par le Centre Social La Passerelle (Association Avenir Jeunes) ouverte au 1^{er} Mars.

ADOpte A L'UNANIMITE.

13. CONVENTION POUR OCCUPATION DOMANIALE AVEC GRDF – INSTALLATION ET HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELERELEVÉ EN HAUTEUR

ADOpte A L'UNANIMITE.

14. PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

ADOpte A L'UNANIMITE.

15. PERSONNEL COMMUNAL – INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P)

ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE - MMES DESREUMAUX et LEFEBVRE -.

16. REMBOURSEMENT DE FRAIS A PLUSIEURS ELUES

ADOpte A L'UNANIMITE.

17. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DIFFERENTS COMITES DE QUARTIER – ANNEE 2016

- Fête Foraine Simple : 475 €
- Fête + Repas Spectacle avec disc-jockey : 950 €
- Fête + Repas dansant avec orchestre : 1 187,50 €
- Fête + Repas dansant avec orchestre + animation : 1 425 €
- et spectacle exceptionnel : 665 €

Subventions versées une fois la fête réalisée. Sont concernés les comités de quartier suivants :

- Comité des Fêtes du Quartier Négrier,
- Comité des Fêtes du Boulevard Jean Jaurès,
- Comité des Fêtes du Quartier d'Audencourt,

- Comité des Fêtes du Quartier de la Gare,
- Comité des Fêtes du Quartier du Bd du 11 Novembre.

ADOpte A L'UNANIMITE.

18. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES - ANNÉE 2016

Nom de l'Association	Proposition	Décision du CM
Société d'Entraide des membres de la légion d'honneur	130 €	130 €
Association des Paralysés de FRANCE	427,50 €	427,50 €
Institut Pasteur	188 €	188 €
Village d'enfants SOS	197 €	197 €
Association Prévention Sports Santé dans le Cambrésis	1 500 €	1 500 €
ADAPT	150 €	150 €
Les Papillons Blancs du Cis	150 €	150 €
Institut de Recherche sur le Cancer	1 285 €	1 285 €
Planning Familial	1 500 €	1 500 €

ADOpte A L'UNANIMITE,
sauf en ce qui concerne la Société d'Entraide des membres de la légion d'honneur :
1 ABSTENTION – MME LEFEBVRE -

19. EXAMEN DE DIFFÉRENTES DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- Journée Anglaise au Collège PREVERT :

Le 7 Juin 2016 : subvention exceptionnelle de 200 €.

ADOpte A L'UNANIMITE.

- Subvention à l'association : Réseaux d'Échanges Réciproques et de Savoirs :

500 €.

ADOpte A L'UNANIMITE.

- Subvention exceptionnelle au Syndicat des Marchés de FRANCE :

1 890 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

- Participation aux activités péri-scolaires :

- Subvention au Hand Ball Club :

1 357,50 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

- Subvention de démarrage à l'association : "Défendons nos défunts" :

150 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

- Maison des Associations : 3^{ème} Acompte :

10 000 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

20. SCENES MITOYENNES – SAISON 2016-2017 - FIXATION DES DIFFERENTS TARIFS DE SPECTACLES DONNES AU THEATRE DE CAUDRY

Date	Titre du Spectacle	Tarif Plein	Tarif Réduit	Tarif Scolaire
10 Sept 2016	Celtic Légend	38 €	32 €	
1 ^{er} Oct 2016	Radio Elvis	15 €	9 €	7 €
11 Oct 2016	MAURANE	35 €	28 €	
20 Oct 2016	Je vous écoute	38 €	32 €	
10 Nov 2016	What Will have been	18 €	11 €	7 €
26 Nov 2016	Vincent DEDIENNE	15 €	9 €	7 €
1 ^{er} et 2 Déc 2016	Histoires Papier			5 €
6 Déc 2016	Symphonie Dramatique	18 €	11 €	7 €
13 Janv 2017	Mountain Main	18 €	11 €	7 €
20 Janv 2017	Neuf	18 €	11 €	7 €
31 Janv 2017	Sophia ARAM	35 €	28 €	
3 Fév 2017	Un cosmonaute est un souci dans notre galaxie			5 €
10 Fév 2017	Camille HARDOUIN + Ben MAZUE	15 €	9 €	7 €

3 Mars 2017	Knee Deep - Casus Circus	18 €	11 €	7 €
18 Mars 2017	DEDE	18 €	11 €	7 €
25 Mars 2017	TAP FACTORY	35 €	28 €	
1 ^{er} Avril 2017	Virginie HOCQ	35 €	28 €	
28 Avril 2017	SMASHED	18 €	11 €	7 €
2 et 3 Mai 2017	Mon Royaume pour un cheval			5 €
5 et 6 Mai 2017	SMS Livraison et Concert	15 €	9 €	7 €

ADOPTE A L'UNANIMITE.

21. FIXATION DES DIFFERENTS TARIFS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 - CREATION D'UNE PENALITE FORFAITAIRE EN CAS DE RETARD ET FIXATION DES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR – APPROBATION

1°) **Adoption des tarifs** des cartes mensuelles 3 ou 4 j/semaine et maintien du prix du repas à 3,50 €,

2°) **Maintien du système** de tickets intermédiaires à 3,75 € et tickets exceptionnels à 5 €,

3°) **Création, sur le modèle des tickets intermédiaires, d'un ticket repas à 3,50 €** pour les enfants mangeant à la cantine toutes les semaines à raison de 3 fois au minimum par semaine mais pas forcément à des jours fixes.

4°) **Création d'une pénalité forfaitaire de 10 €** applicable à compter de la 2^{ème} semaine de retard de règlement de la carte mensuelle.

5°) **Apparition d'un problème récurrent** : celui du remboursement des repas non pris pour diverses raisons. Maintien du système initial de remboursement des repas dès la 2^{ème} semaine d'absence.

Cependant, l'absence à la cantine de l'enfant n'est pas toujours de son fait mais est parfois due à l'absence de l'enseignant pour différentes causes : maladie, grève, formation ... (et, dans ce cas, l'enfant est invité à rester chez lui), ou à l'occasion de l'organisation de sorties pédagogiques, auquel cas remboursement dès le premier repas non pris sur présentation de justificatifs.

ADOPTE PAR 31 VOIX POUR ET 2 CONTRE – MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.

22. MARCHE HEBDOMADAIRE – CREATION D'UN TARIF D'ABONNEMENT ET MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Mise en place d'un système d'abonnement au mois applicable seulement **aux titulaires d'emplacement fixe**. Le prix du mètre linéaire resterait le même mais l'abonnement serait mensuel avec une possibilité de 10 absences autorisées sur l'année et ne porterait donc que sur 42 semaines.

Seuls les droits de place des commerçants passagers continueraient à être réglés au placier, les abonnements étant encaissés par le Trésor Public.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

23. RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 15 MARS 2016 RELATIVE A LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES – EXONERATION EN FAVEUR DES IMMEUBLES SITUES DANS LES ZONES DE RESTRUCTURATION DE LA DEFENSE ET RATTACHES A UN ETABLISSEMENT REMPLISSANT LES CONDITIONS POUR BENEFICIER DE L'EXONERATION DE COTISATIONS FONCIERES DES ENTREPRISES PREVUES A L'ARTICLE 1466 A1 QUINQUIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS

ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU -.

24. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS

2 salons, au sein du crématorium intercommunal sis rue du Crématorium à Caudry.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE.

25. PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA VILLE DE CAUDRY ET EQUALIA POUR LE REMBOURSEMENT DES SALAIRES DE MADAME SABRINA BILLOIR EN POSITION DE DETACHEMENT AUPRES D'EQUALIA

ADOPTÉ A L'UNANIMITE.

26. PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CAUDRY EN VUE DE DENSIFIER, PERENNISER L'ACTIVITE ECONOMIQUE, ADAPTER DES PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

ADOPTÉ A L'UNANIMITE.

27. PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CAUDRY – OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AU4 ET JUSTIFICATION DE L'UTILITE DE CETTE OUVERTURE A L'URBANISATION

ADOPTÉ A L'UNANIMITE.

28. ATTRIBUTION D'UN BON D'ACCES AUX COMMERCE LUDIQUES OFFERT AUX ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRES DE CAUDRY

Adhésion à cette opération, pour les vacances d'été 2016, de 4 commerçants. Il s'agit de :

- OCTOPUS Parc : Zone Commerciale RD 643 : 7 € l'entrée.
- ANIM Evénements : jeux gonflables sur la base de loisirs : 4 € l'entrée.
- SPORTS CONCEPT : 237 rue Henri Barbusse : 8 € par personne pour une partie de bubble foot.
- KING BOWLING : 33 RD 643 : 5 € la partie pour les activités bowling et laser.

Bon nominatif attribué à chaque enfant scolarisé en école élémentaire.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
MME ETHUIN NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

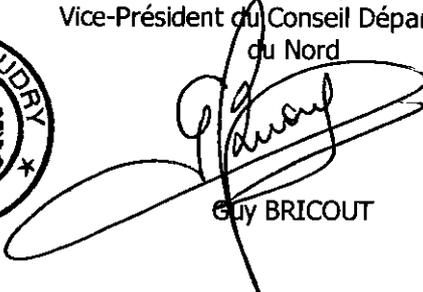
29. NOUVELLE CONVENTION DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE – GUP – 2015-2020

Signature avec les bailleurs sociaux : Partenord Habitat, Promocil, SIA Habitat.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.15.

Le Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental
du Nord



Guy BRICOUT